Image not found or type unknown

Escroquerie au jugement...

Par **le dindon de la farce**, le **05/09/2013** à **02:11**

Bonsoir...Privé de mes enfants depuis maintenant plus de 7 ans je viens d'en découvrir la raison ! En effet, mon ex-femme a mis au monde un enfant 5 mois après le jugement de divorce. De ce fait, elle a dissimulé volontairement à la justice sa nouvelle situation familiale (enceinte et en concubinage) afin de percevoir une prestation compensatoire et un calcul faussé de la pension alimentaire). De plus, elle a également dissimulé le fait qu'elle était propriétaire d'un bien. Lors de la liquidation du patrimoine (2 ans plus tard), elle revendiquait son titre de propriété. Depuis maintenant plus de 4 ans je me heurte au notaire qui fait valoir le secret professionnel quant à la production de l'acte de propriété de mon ex-femme. De ce fait ni la justice, ni moi ne sommes informé de cet acte de propriété. Ainsi le calcul de la pension alimentaire et de la prestation compensatoire ont été faussés de par la dissimulation de ces deux faits. Merci par avance.

Par **pseudozut**, le **05/09/2013** à **22:29**

bonsoir,

consultez gratuitement un avocat dans la maison de la justice de votre region

et j'espere que vous obtiendrez des reponses

bonne soiree

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés